



# Les numéros utiles

## MAIRIE

Tél. 04 76 64 22 29

Fax. 04 76 64 27 59

Email : varacieux@wanadoo.fr

Site de la commune : www.varacieux.fr

## Ouverture au public :

**Lundi : 14h à 16h**

**Mercredi : 9h à 12h**

**Jeudi, Vendredi : 13h30 à 17h30**

**Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h**

## AGENCE POSTALE

Tél. 04 76 36 37 45

**Lundi, Jeudi, Vendredi : 13h30 à 16h**

**Mercredi, Samedi : 9h à 11h30**

## SERVICE TECHNIQUE

Tél : 04 76 64 27 36

## ECOLE MATERNELLE

Tél : 04 76 64 22 77

## ECOLE PRIMAIRE

Tél : 04 76 64 25 36

## CANTINE SCOLAIRE

Tél : 04 76 64 25 26

## SALLE DES FETES

Tél : 04 76 64 26 71

## STADE DE RUGBY

Tél : 04 76 64 25 25

## GESTION SALLE DES FETES

M. CALLET

Tél : 04.76.64.26.51

**ADMR** Tél. 04 76 64 26 08

**Lundi de 14h à 18h**

**Mercredi de 8h à 12h**

**Mardi, Jeudi 8h à 12h et 14h à 16h**

**GRAND SECHOIR** Tél. 04 76 36 36 10

**REGIE de Vinay** Tél. 04 76 36 90 57

**SICTOM** Tél. 04 76 38 66 03

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L' ISERE

**Saint Marcellin** Tél. 04 76 36 38 38

**Vinay** Tél. 04 76 36 62 06

**Pont en Royans** Tél. 04 76 36 02 76

## ALLO SERVICES PUBLICS

Tél. 39 39

[www.vos-demarches.com/lisere](http://www.vos-demarches.com/lisere)

**POLE EMPLOI** : 3949 (candidat) 3995 (employeur)

**MISSION LOCALE** Tél. 04 76 38 83 42

1 er réseau pour l'emploi des jeunes

## DECHETTERIES

### VINAY

Tél. 04 76 36 79 29

**Lundi, Mercredi, Jeudi 13h30 à 18h**

**Mardi, Vendredi :**

**9h à 12h et 13h30 à 18h**

**Samedi : 9h à 18h**

### SAINT MARCELLIN

Tél. 04 76 38 36 94

**Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi Vendredi à 12h et 13h30 à 18h**

**Samedi : 9h à 18h**

# L'annuaire des Entreprises

## Industrie et Transports

### E&S Teknologiks

90 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.38.91.62

### KW Industrie

90 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.36.92.20

### S.E.R.M.M.

21 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.64.25.30

### T.R.I.

95 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.36.80.00

### Transports PICART

485 ZA de Champ Moyet

Tél. : 06.07.12.26.18

## Travaux Publics

### NICOUD Thierry

86 Impasse de la Vieille Eglise

Tél : 06.88.18.51.30

### VEYRET Environnement

420 ZA de Champ Moyet

Tél. : 06.78.71.10.02

## URGENCES

### GENDARMERIE : le 17

**Vinay** Tél. 04 76 36 70 17

**St Marcellin** Tél. 04 76 38 00 17

### POMPIERS : Le 18

En cas d'urgence de risque vital

### (SAMU) : Le 15

**Appel d'urgence européen : Le 112**

### CENTRE ANTI POISONS : (Lyon)

Tél. 04 72 11 69 11

### CENTRE HOSPITALIER DE ST

### MARCELLIN

Tél. 04 76 64 90 90

### HOPITAL LOCAL DE VINAY

Tél. 04 76 36 99 00

### ALMA

Maltraitance personnes âgées

Tél. 04 76 46 47 47

### SOS ENFANCE MALTRAITEE :

Tél. 119 / 0800 05 41 41

### VIOL FEMMES INFORMATION :

Appel anonyme et gratuit.

Tél. 0800 05 95 95

### VIOLENCES CONJUGALES

Tél. 0800 33 34 35

### SIDA INFO SREVICE

Tél 0800 840 800

### DROGUE INFO SERVICE

Tél. 133 / 0800 810 821

### CANCER INFO SERVICE

Tél. 0810 810 821

### TABAC INFO SERVICE

Tél. 39 89

### TOXICOMANIE

Tél. 01 48 09 13 13

### SOS AMITIES (Grenoble)

Tél. 04 76 87 22 22

### SOS ALCOOL

Tél. 04 76 96 34 36

## Exploitants Forestiers et Travaux Agricoles

### FAYARD SARL

1220 Route de Champs Moyet

Tél. : 04.76.64.23.21

### GERMAIN Daniel

709 Chemin de la Tour

Tél. : 06.82.08.93.35

### GERMAIN Florian

547 Grande Rue

Tél. : 06.08.04.80.55

### NICOUD Thierry

86 Impasse de la Vieille Eglise

Tél. : 06.88.18.51.30

### VEYRET Environnement

420 ZA de Champ Moyet

Tél. : 06.78.71.10.02

## Bâtiment

### Electricité et Climatisation

#### VICAT Patrice

370 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.64.28.27

### Electricité Générale

#### GUYONNET Cédric

Impasse du Grand Taillis

Tél. : 06.63.77.79.96

### Menuiserie Agencement

#### BERRUYER Hubert

289 Chemin de l'étang

Tél. : 04.76.64.29.15

Ou 06.82.35.97.42

### Menuiserie Agencement

#### FOURNIER Jacques

620 Chemin des Veyrets

Tél. : 04.76.64.20.52

Ou 06.84.15.22.09

### Plâtrerie Peinture

#### CELLIER François

1249 Route de la Combe du Lin

Ou 06.10.40.21.93

### ARR'H Maçonnerie

#### GENTE Stoyan

405 Route de Champ Moyet

Tél. : 04.76.38.92.16

Ou 06.40.76.14.51

### Maçonnerie et Gros Œuvre

#### BERRUYER Loïck

615 Impasse du Vert

Tél. : 06.47.36.02.80

## Gîtes

### Gîtes du Caillou

#### CHAMPON André et Sylvie

201 Impasse du Caillou

Tél. : 04.76.64.20.98

### La Ferme des Collines

#### MEYNET Noha

110 impasse des Egoles

Tél : 06.30.72.29.54

## Les Commerces

### Restaurant, Bar, Tabac

#### « Le Restaurant du Midi »

620 Grande Rue

Tél. : 04.76.64.26.53

### Epicerie, dépôt de pain, journaux, gaz

#### RENAUD David et VUILLAUME Karine

525 Grande Rue

Tél. : 04.76.64.20.41

### Espace Coiffure féminin et masculin

#### Monique COIFFURE

577 Grande Rue

Tél. : 04.76.64.20.33

## Services et Commerces

### Mécanique Automobile

G.A.S. Gauthier Automobiles Services

Tél. : 06.76.31.25.43

### Serrurerie, Mécanique Agricole

#### CHEVALLIER Bastien et Gilles

59 Route de Chambaran

Tél. : 07.87.00.06.09

### Luthier

#### LABORIE Christian

770 Chemin de la Grange du Moulin

Tél. : 04.76.64.20.27

### Paille, Fourrage, Noix

#### CARLIN Marie-France

2100 Route de Chatelan

Tél. : 04.76.64.21.97

### Institut Bulles d'Evasion

#### Céline BALME

339 chemin des Essarts

Tél : 06.82.88.60.21

## Vente de Produits Fermiers

### Production de Foie Gras

#### Ferme de Mazarin – CLEMENT Jérôme

Mazarin

Tél. : 04.76.64.25.69

### Fromages, Noix, Huile de Noix

#### CHAMPON André et Sylvie

201 Impasse du Caillou

Tél. : 04.76.64.20.98

### Huile de Noix

#### GAEC de Sully

946 Chemin de Foity

Tél. : 04.76.64.22.81

### Fromages de vache

#### Berruyer Monique

1635 Route d'Essemat

Tél. : 04.76.64.20.47

### Fromages de Brebis

#### CHEVALIER Aurélien

1030 Route de la Combe du Lin

Tél. : 06.04.51.32.76

### Fleurs Coupées, Aromatiques,

#### Séchées

#### MEYNET Noha

110 Impasse des Egoles

Tél. : 06.30.72.29.54



---

*A la claire fontaine... 🎵*

---

...Vous êtes invités ! à la fontaine retrouvée...pour écouter sa mélodie permanente, le doux et paisible clapotis de l'eau...scintillante dès le crépuscule par ses spots illuminée ! : un souvenir mémorable parmi tant d'autres de cette année 2018 qui s'en va... :

-La commémoration du centenaire de l'armistice de la grande guerre : un moment fort de la mémoire de notre commune, célébré comme il se doit avec beaucoup de participants, de tout âge, pour un hommage vibrant à ces 46 soldats de Varacieux qui firent le sacrifice de leur vie : le chant des élèves de l'école accompagnés de lumignons et de petits drapeaux tricolores, la lecture de textes de lycéens, la sonnerie des cloches, la présence de l'harmonie Vinoise, celle d'un piquet d'honneur de la 27<sup>ème</sup> brigade de montagne et la remise de la médaille militaire à Maurice CHAMPON, l'exposition de documents et d'objets d'époque, une cérémonie haute en couleur et en musique qui laissera une empreinte mémorielle très puissante.

-Pour les sportifs...et amateurs de sport..., le sacre « des bleus » champions du monde de foot !

-Et..., pour vous tous, Varaciennes et Varaciens, la remise en eau de notre fontaine, abandonnée depuis des décennies. Inauguré à l'occasion du centenaire de la Révolution Française, aujourd'hui ourlé de pavés, ce bassin sera à n'en point douté un élément patrimonial remarqué. L'église, avec son nouveau parvis et un éclairage performant pour une mise en valeur indéniable, la croix, entièrement revisitée, ajoutent une note très plaisante à cette « nouvelle » place où désormais il fera bon flâner en toute quiétude.

-Notons également la fin des travaux de voirie depuis l'entrée Nord jusqu'au cœur de notre village, ce qui nous offre désormais une entière traversée de notre petit bourg, sécurisée pour les piétons et agréable pour tous.

Avec ...un peu... de temps,... beaucoup... de détermination et... quelques.... subventions, nous arrivons à atteindre nos objectifs, partagés je l'espère, par la majorité de nos concitoyens.

Une santé retrouvée pour nos deux agents communaux, une excellente santé à tous, du bonheur à chacun, avec vos projets aboutis : mes vœux les meilleurs pour cette année nouvelle !

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ! » A. St. EXUPERY*

Le maire : G.PAYRE-FICOUT



Rendez-vous incontournable de chaque fin d'année, notre bulletin essaie de vous donner un maximum d'informations locales et de faire une rétrospective de l'année écoulée. N'hésitez pas à nous signaler les erreurs qui auraient pu s'y glisser et à nous faire part de vos remarques, suggestions ou propositions pour le faire évoluer.

*Estelle, Karine, André, Pascale, Marithé*

*Les employés  
communaux*



*Nadia actuellement en  
convalescence*



*Robert et Sébastien  
Aux Services Techniques*



*Nathalie à l'agence postale, Marie-Christine, Aldina et  
Laurie à l'école, Elodie à la Mairie*

*Etat Civil*



*Les Mariages*

Le 04 Août 2018 \_ **Jean-Marie BERNE** et **Véronique CORRE**

le 15 Septembre 2018 \_ **Joachim MICHEL** et **Ophélie WICHLACZ**



*Les décès*

**Lucien CHEVALLIER** né le 02 Avril 1927, décédé le 27 Janvier 2018

**Rolland JULLIN** né le 18 mars 1945, décédé le 1er mars 2018

**Henri FAYARD** né le 11 Octobre 1924, décédé le 7 Juillet 2018

**Joël PEYRON** né le 21 Décembre 1963, décédé le 5 Août 2018

**Patrick RENAUD** né le 22 Novembre 1949, décédé le 27 Septembre 2018

**Georges RODRIGUES** né le 07 Septembre 1974, décédé le 28 Septembre 2018

**Paulette CHAMPON épouse LAMBERT**, née le 05 Août 1933, décédée le 15 Octobre 2018

**Ginette VARINNIER épouse VEYRET** née le 19 juillet 1935, décédée le 27 Octobre 2018

**Jean-Michel MANIN** né le 22 Avril 1959, décédé le 02 Décembre 2018

Les naissances  
à Varacieux



Naomi MONNET  
Le 26.12.2017



Lyam AGIUS  
Le 16.01.2018



Léyan BELHADJ  
Le 11.03.2018



Ethan TERPEND-  
ORDASSIERE HULLIER  
Le 04.04.2018



Solyne MICHEL  
Le 9.04.2018



Merlin CORDELLE  
Le 20.04.2018



Gaston GIRODET  
Le 29.04.2018



Romuald TISSOT  
Le 10.07.2018



Adam ZEKHNINI  
Le 24.07.2018



Elouan MARCHAND  
Le 29.08.2018



Joao DA SILVA  
Le 09.11.2018

Cynthia BOURSIER née le 03.06.2018, Crystal GOTTI née le 06.08.2018 et Théa BERÇOT née le 22.10.2018  
n'ont pas souhaité faire paraître leurs jolies frimousses...



## MES DÉMARCHES à portée de clic !

### Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

#### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



#### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



#### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule \*\*
- Autre motif \*\*

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



#### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



#### Constitution des dossiers

Favoriser la pré-demande en ligne :

Il est possible d'effectuer une pré-demande de carte nationale d'identité sécurisée ou passeport en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> ou <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Suite à cette demande, les usagers doivent impérativement imprimer » le formulaire » et se rendre en mairie pour finaliser la demande avec les originaux des pièces justificatives et photocopies.

**En effectuant une pré-demande en ligne, la durée du rendez-vous de finalisation est divisée par deux.**

Aussi et afin de vous aider dans cette démarche, le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810> vous permettent de connaître les pièces à fournir pour toute demande de titre en fonction des demandes propres à chaque usager ainsi que la liste des communes équipées hors département de l'Isère.

#### INSCRIPTIONS SUR LISTES ELECTORALES

A compter du 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie tout au long de l'année et, à l'approche d'un scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019, soit pour les élections européennes, jusqu'au 31 mars 2019).

#### NOUVEAU SERVICE GRATUIT A LA POPULATION DES COMMUNES DE CHASSELAY, SERRE-NERPOL, VARACIEUX

Consultation juridique gratuite par un avocat tous les deux mois, le dernier vendredi de 15h00 à 18h00 à la salle socioéducative de Chasselay à partir du 25 Janvier 2019.

Prendre rendez-vous à la Mairie de Chasselay au 04.76.64.23.10.



### *Vivre ensemble, Respect...*

Les trottoirs ont été refaits pour permettre l'accès sécurisé aux piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite... et non pour garer des véhicules !

De nombreuses places de stationnement étant disponibles à proximité des écoles (soit à quelques dizaines de mètres !), nous vous demandons de ne plus stationner sur les trottoirs pour des raisons évidentes de sécurité.

Merci de votre compréhension et de votre civisme.



*Petite et Moyenne section : 25 élèves sous la responsabilité de Coralie Vittet-Covas*



*Moyenne et Grande section : 22 élèves encadrés par Sèverine Schneider*



*CP, CE1 et CE2 : 19 élèves confiés à Gyslaine Sainz*

*CM1 et CM2 : 22 élèves encadrés par la directrice, Nathalie Jung, secondée dans sa décharge partielle par Christophe Denarie*



Durant 4 années scolaires la municipalité a dû organiser des Temps d'Activités Péri-scolaires 4 jours par semaine pendant ¼ d'heure. Les idées d'activités ne manquaient pas mais ce court laps de temps, et le manque d'intervenants n'ont pas toujours permis de proposer des activités diverses et variées ...

Malgré tous les enfants ont apprécié ces temps de détente.

La majorité des parents et des enseignants ont trouvé ces rythmes scolaires sur 5 jours très fatigants pour les enfants et ont demandé le retour à la semaine de 4 jours, donc sans les T.A.P. La mairie a suivi leur avis pour demander l'autorisation aux services compétents.

Après un refus l'année dernière, Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale a validé la demande de modification de l'organisation du temps scolaire à 4 jours. Par conséquent, la semaine de 4 jours a été rétablie dès la rentrée 2018 avec suppression des T.A.P.

Un GRAND MERCI encore aux bénévoles qui nous ont aidés durant ces 4 années en donnant de leur temps, de leur patience ...



Le rôle du CCAS est de veiller au bien-être moral et physique de toutes les personnes en souffrance ou en grande difficulté.

Le 3 mars 2018, le Maire et son équipe municipale ont accueilli « les Aînés » de plus de 65 ans pour le repas annuel offert par la commune.

Heureux de se retrouver, pour certains c'est l'unique occasion de l'année ! Cette journée commence par un apéritif servi à tous nos invités.

S'ensuit un copieux repas, préparé par le restaurateur local Christophe Nicoud, ponctué de chansons, de blagues et d'anecdotes dans la bonne humeur.





Les plus de 75 ans qui ne peuvent pas être présents à ce repas, reçoivent un colis porté par les élus ; mais cette attention ne remplace pas cette belle journée, pensez-y !

- Le CCAS porte également un colis de Noël aux Aînés qui ont dû quitter leur domicile pour l'hôpital.
- Pour les plus jeunes, le repas de Noël est offert aux enfants des écoles, suivi de la visite du Père Noël.

Une somme de 100 € est allouée à chaque classe comme cadeau de Noël aux écoles





## Les comptes-rendus de Conseils Municipaux

### Le 18 Décembre 2017

**Délibération pour revenir à un aménagement du temps scolaire pour 2018/2019 à 4 jours** (souhait de l'équipe pédagogique et de 92 % des familles consultées)

**Délibération pour une participation financière de 4 000 € au voyage scolaire** de Mai 2018 pour les 2 classes élémentaires au Puy du fou (pour un montant de 14 040 euros pour 49 participants).

**Délibération pour demande de subvention DETR 2018** pour l'aménagement de la place du village et approbation du plan de financement

**Délibération pour révision du loyer de l'appartement communal** suivant l'indice.

**Délibération pour le non-versement de l'indemnité de conseil du percepteur.**

**Délibération pour transformation des compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif en compétences facultatives à la SMVIC.**

**Délibération pour la nomination des deux agents recenseurs et du coordonnateur communal.**

**Études des IAT pour le personnel communal** : une refonte totale et obligatoire sera effectuée substituant la prime d'IAT par le RIFSEEP. A cette occasion, les primes pourront être revues, elles seront individualisées par coefficient et notation en fonction du grade et du travail de l'agent. Une réflexion sera à mettre en place.

### Le 24 Janvier 2018

**Délibération pour la maintenance de l'éclairage public par le SEDI** niveau MAXILUM

**Délibération pour un avis favorable au Projet d'aménagement de l'A480 et du Rond-Point du Rondeau.**

**Délibération pour approuver le rapport de la CLECT** (commission locale d'évaluation des charges transférées)

**Délibération pour l'adhésion au Service de cartographie en ligne du SEDI**

**Une brigade verte constituée de 2 personnes assermentées est mise en place** par la SMVIC

### Le 1er Mars 2018

**Délibération SMVIC pour l'extension du périmètre d'intervention du service de développement social** de l'intercommunalité à l'échelle de la commune de Varacieux.

**Délibération pour modification du bail du Stade de Rugby**, établi depuis 2013 pour 12 200 m<sup>2</sup> à 500 € / an et qui passe à compter de 2018 à 13 874 m<sup>2</sup> pour 600 € / an.

Le Conseil Municipal donne un **avis favorable pour le passage du rallye les 29 et 30 Juin 2018** sous réserve de la remise en état des routes et abords ainsi que le respect des règles de circulation durant les reconnaissances et en dehors.

Un groupe de travail est formé au sein de la communauté de commune, auquel l'association des Objets d'Antan s'associe, afin de réfléchir aux actions possibles **pour le centenaire de la fin de la Grande Guerre**. Une exposition de matériels et la remise de la médaille militaire à Maurice Champon lors du 11 Novembre 2018 sont déjà prévues.

**Marché Public de la Place du village : ouverture des plis** avec 3 Offres : Entreprise BONIN pour 364 261 € HT, SPORTS ET PAYSAGES pour 314 565 € HT et Groupement Routière CHAMBARD - TOUTENVERT pour un montant de 299 887 € HT. Est retenu Chambard-Toutenvert avec un démarrage des travaux prévu en Juin 2018.

**Fin du recensement : bilan très satisfaisant**

Fixation de la rémunération des agents recenseurs

Point sur le repas des aînés du samedi 5 Mars 2018 : 112 réservations

**Pose d'une rampe d'accès extérieure à la salle des fêtes.**

## Le 4 Avril 2018

### **Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017**

Compte tenu du résultat de l'exercice 2017 et du capital restant dû, **le conseil décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement en investissement.**

**Vote des différents taux d'imposition communaux :** l'INSEE annonce un taux d'inflation de 1 % en 2017. Après comparaison avec les taux nationaux et du département, les taux de la commune sont inférieurs. Le conseil décide de maintenir sa politique d'augmentation modérée en 2018 avec une hausse de 1%, soit : Taxe Hab. : 14.15 % - Taxe Foncière : 20.46 % - Taxe Foncière Non Bâti : 50.14 %

**Le budget primitif 2018 est voté à 1 abstention et 13 voix POUR.**

**Le conseil délibère POUR faire la demande de subvention** d'occupation du domaine public Orange.

Point sur l'avancée des travaux de l'Entrée Nord : les travaux seront terminés pour le passage du Critérium du Dauphiné le 7 Juin.

Les travaux d'aménagement de la place devraient démarrer au mois de septembre, **la vogue serait déplacée sur le parking des écoles.**

## Le 9 Mai 2018

**Une subvention de 200 € est accordée à l'association Varacieux Sports Loisirs** pour le trail des Chambarans du 2 Septembre 2018.

**Délibération pour convention de participation financière** (0.54 € par élève, soit 48.06 € par an) au fonctionnement du centre médico scolaire de Saint Marcellin.

Le Crédit Agricole Centre Est, la Caisse d'Epargne et le Crédit Mutuel ont répondu à nos demandes de financement pour la place du village : **le choix se porte sur l'offre du Crédit Agricole Centre Est pour le prêt court terme et moyen terme** avec une baisse des frais de dossier et, à voir, une baisse du taux appliqué.

**Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018 : Fin des TAP.**

**Remise de la médaille militaire à Maurice CHAMPON le 11.11.2018** avec la présence d'un détachement alpin et l'intervention des écoles pour le centenaire de la fin de la Grande Guerre.

## Le 20 Juin 2018

**Délibération pour renouvellement du contrat de fourniture des repas cantine auprès de Cécillon** au tarif de 3€31 le repas

**Délibération pour la révision du prix du repas de cantine à 3 €90.**

**Délibération pour la révision du prix de la garderie scolaire 2018/2019 à 1€20** (inchangé depuis 2002).

**Décision Modificative validée** pour le règlement de la facture Alp'Etudes, du compte 2313 vers le compte 2151

**Le Conseil valide la proposition de feux d'artifice de Pyro Event** à 2000€ TTC pour la vogue 2018.

Suite à l'absence de Nadia pour problème de santé, une offre de candidature est lancée pour la remplacer de septembre à décembre 2018 au minimum.

## Le 3 Août 2018

**Délibération pour la convention d'intervention du personnel communal** pour le compte des services eau et assainissement

**Délibération pour demande de subvention auprès du Souvenir Français et de l'ONAC** pour la rénovation du Carré Militaire

**Délibération pour la révision tarifaire 2019 de Gras Savoye** (assurance du personnel) malgré une augmentation tarifaire de 8% pour 2019

**Le conseil décide de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine** pour 75 €.

**Délibération pour une mise à disposition au besoin du camion de curage SMVIC** et son chauffeur pour 500 € HT la journée.

**Etude de différentes candidatures pour le poste d'ATSEM** à la Rentrée Scolaire 2018 : la candidature de Laurie CHAMPON est retenue.

**Pour information,** le Président de la Communauté de Communes refuse le lâcher de ballons pour la commémoration du 11 Novembre (non écologique).

## Le 25 Septembre 2018

**Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la commission gouvernance** au sein de la SMVIC : sont désignés : Georges PAYRE-FICOULT : Titulaire – Guy ROGNIN : Suppléant

**Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la commission transport** au sein de la SMVIC : sont désignés : Denis CHEVALLIER : Titulaire – Pascale BRUN : Suppléante

Le Conseil Municipal est informé de la **vente de la parcelle 20** (environ 5 Hectares) **par l'ONF**.

**Délibération est prise pour la vente de la parcelle 19** (5.1 Hectares).

**Etude et choix d'un contrat d'entretien annuel des extincteurs** : l'offre de Groupama est retenue avec un devis de 670 € TTC par an.

**Information sur les travaux en cours et la voirie** (mise en route du bassin, enrochement sous la maison Caillat, remplacement des chéneaux de la salle des fêtes,...)

**Le Conseil décide d'accorder une prime exceptionnelle** aux agents communaux ayant effectué des services exceptionnels et une prime pour la médaille du Travail à Robert (30 ans de service à la commune).

**Délibération pour désignation de rue** : création de l'impasse de la Perrolat

## Le 25 Octobre 2018

**Délibération pour révision du loyer et des charges de l'appartement communal** suivant l'indice de l'IRL, soit une augmentation de 1.57 %.

**Information place du village :**

La fontaine a été mise en eau Mercredi 24 Octobre à midi.

Le parking est bien avancé ainsi que l'aire de retournement. Les marches de l'église ont été changées, les pavés vont être posés et l'accès au foyer des aînés qui prévoyait initialement 3 marches n'en n'aura qu'une marche avec un peu plus de pente. Afin d'uniformiser le béton désactivé de la partie créée avec les abords de la Mairie, un devis a été proposé par la société Toutenvert pour un montant de 4 613 € HT. Devis accepté à l'unanimité.

**Nomination délégué titulaire et délégué suppléant pour la commission de contrôle des listes électorales :**  
délégué titulaire : Denis CHEVALLIER – déléguée suppléante : Jocelyne COTTE

**Un service de déchetterie mobile sera mis en place début d'année 2019.** Ce service est offert aux communes les plus éloignées des déchetteries (soit 26 communes dont Varacieux) pour le ramassage de tous déchets à l'exclusion des déchets verts, des gravats et des hydrocarbures. Un emplacement de 400 m<sup>2</sup> étant nécessaire pour accueillir ce camion, la plate-forme proche du local technique devrait satisfaire cette condition.

**Mise en place progressive de la brigade verte** pour surveillance des points d'apport volontaire avec des contrôles ayant déjà été réalisés et verbalisés.

En raison de la non-utilisation du traineau et du compresseur, **le Conseil décide de passer une annonce à destination des communes ou de particuliers** qui pourraient être intéressées.

La prime d'IAT doit être remplacée par la mise en place du RIFSEEP. Le comité technique ne pouvant valider sa mise en place avant début 2019, **délibération est prise de maintenir la prime d'IAT pour fin 2018 en la modifiant de la façon suivante** : augmentation du coefficient multiplicateur applicable au calcul de l'IAT qui passe ainsi d'un maximum de 2 à un maximum de 8.

**Délibération est prise pour reconduire le prix des coupes affouagères**, soit 100 € le lot.

En parallèle aux raves party qui ont eu lieu l'été dernier à Chambaran et en relation avec les communes limitrophes et le préfet, **un arrêté municipal a mis en place un « sens interdit sauf riverains » sur tout le chemin de la Feyta** : des panneaux vont être posés aux différents chemins

**Réfection du carré militaire** : les employés communaux effectueront l'entourage et l'entreprise Vitaloni interviendra début 2019 pour la remise en état des stèles.

**Informations sur les travaux de remise en état du tracteur** pour un coup de 3800 € environ et sur la débroussailleuse pour un total d'environ 5000 €





*Commémoration du 19 Mars 1962*



*Commémoration du 8 Mai 1945*



## Commémoration du 11 Novembre 1918

En ce dimanche 11 novembre 2018, à Varacieux comme partout en France, a été célébré le centenaire de la fin de la Guerre 1914-18.

A cette occasion l'Ensemble Harmonique Vinois a eu la gentillesse de venir interpréter quelques morceaux pour la remise de médaille militaire à Monsieur Maurice Champon ; médaille remise par le Colonel Assonion en présence d'un piquet d'honneur des Chasseurs Alpains.

Après le dépôt des gerbes du Souvenir Français et de la Municipalité, le discours de l'UNAC lu par Monsieur Henri Marion de la FNACA et celui du Président de la République lu par le Maire Georges Payre-Ficout, une minute de silence a été observée.

La cérémonie s'est poursuivie avec la participation des enfants des écoles : alors que les plus grands interprétaient la chanson de Florent Pagny « Le soldat », les plus petits, lors de l'énoncé des 46 Varaciens morts pour la France durant la Grande Guerre, portaient des lumignons tricolores et des drapeaux au nom des poilus devant le Monument aux Morts.

Pour clore cette matinée dédiée au Souvenir, les cloches ont retenti à 11h11 comme dans toute la Communauté de Communes et la municipalité a offert le verre de l'amitié.

En parallèle à cette commémoration, l'association les Objets d'Antan avait mis en place une exposition avec objets et documents se rapportant à la Grande Guerre dans la salle de la Mairie.





## OMBLE CHEVALIER SNACKE

### Garniture Grenobloise au Safran, Mousseline de Butternut, Sauce Vierge aux Noix



#### RECETTE POUR 4 PERSONNES

##### Ombles Chevalier

Filet d'Ombles Chevalier	4 pièces
Huile d'olive	8 cl

Désarrêter les filets d'ombles chevalier et les garder au frais recouverts d'huile d'olive.

##### Garniture Grenobloise

Brioche	80 gr
Câpres à queue	60 gr
citron	1 pièce
Beurre	40 gr
Safran	12 pistils

Peler à vif les citrons et en retirer les suprêmes  
Couper la brioche en tranches fine. Avec un emporte-pièce rond uni de 3 cm découper 12 ronds, les faire colorer dans une poêle avec le beurre et le safran. Déposer sur du papier absorbant et assaisonner de sel et poivre du moulin.  
Garder les câpres à queue au frais.

##### Mousseline de butternut

Butternut	400 gr
beurre	40 gr
Chèvre frais	40 gr

Eplucher la butternut et la découper en cubes de 1 cm environ. Les faire suer dans le beurre moussieux sans coloration; ajouter un fond d'eau et cuire à couvert 20 mn. Mixer au blender avec le fromage de chèvre pour obtenir une purée bien lisse, rectifier l'assaisonnement.

##### Sauce Vierge

Huile de noix	24 cl
Vinaigre de noix	8 cl
Oignon rouge	40 gr
Citron confit	20 gr
Echalote	40 gr
Cerneaux de Noix	20 gr
Concombre	40 gr
Tomate	20 gr
Cerfeuil	1/4 de botte

Eplucher les légumes. Ciseler l'échalote et l'oignon rouge.  
Couper en petits cubes le citron confit, le concombre et la tomate.  
Emincer le cerfeuil et les cerneaux de noix.  
Dans un saladier, mélanger le vinaigre avec du sel et poivre du moulin, y ajouter l'huile de noix et tous les ingrédients cités au-dessus.  
Réserver.



##### Herbes et Assaisonnement

Sel fin et Fleur de sel
Poivre du moulin
Lierre terrestre, cerfeuil, achillée, pimprenelle ...

#### MONTAGE ET FINITION

Sur une plancha bien chaude, cuire les filets d'ombles 2 à 3 minutes et les réserver au chaud.  
Dans une assiette, disposer sur le côté une quenelle de mousseline de butternut, placer à côté un filet d'omble, poser sur celui-ci trois croustons de brioches, des câpres à queue et des suprêmes de citron.

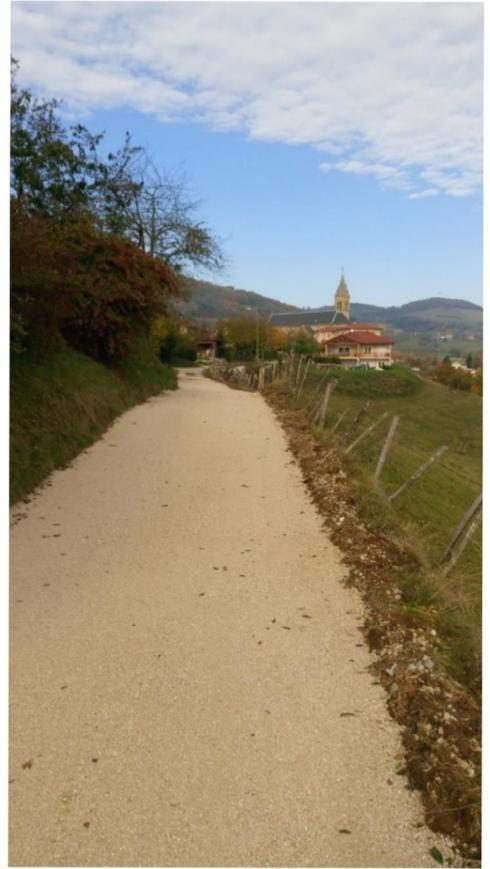
Couler une cuillère à soupe de sauce vierge sur le poisson puis autour de l'assiette, parsemer d'herbes sauvages ou autres.

*Gastronomiquement vôtre  
Isabelle et Hervé Duquesne*

*La commune en chantier*



*Rénovation du carré militaire effectuée par les employés communaux : 500 € ht sans la rénovation des stèles qui sera faite par Vitaloni*



*Refection du Chemin de Corrien : 2 496 € ht*



*Travaux de peinture, isolation et pose de parquet dans la salle du club « la bonne entente » par les employés communaux : 900 € ht*





*Les travaux de l'entrée nord se sont terminés fin Mai 2018 et ont permis l'enfouissement des réseaux secs, le renforcement de la chaussée et la mise en sécurité des piétons grâce à la réalisation de trottoirs aux normes PMR.*

*Le village dispose désormais d'une traversée Nord - Sud entièrement refaite et sécurisée.*



*Curage et entretien des fossés par les employés communaux*



*La croix a été entièrement démontée.  
Son socle a été refait, la statue du Christ sablée et  
repeinte ; la croix poncée et repeinte par les employés  
communaux*



## Retour en image sur la réhabilitation de notre fontaine communale...

Les habitants de Varacieux ont eu le plaisir de revoir couler l'eau de la Fontaine monumentale en ce dimanche 11 novembre 2018.

Après bien des péripéties, l'eau est enfin là.

En janvier 2000, le comité des fêtes propose d'engager des travaux de rafraîchissement de la Fontaine, afin qu'elle puisse être remise en eau, ceci pour fêter le passage à l'an 2000 et embellir le village. Le 11 septembre des bénévoles (avec l'aide de Christophe Fayard et Philippe Roux-Bernard) retirent la terre (puisque la fontaine était devenue une grande jardinière) et la vasque ; les deux autres parties du bassin sont soulevées par la grue afin d'accéder au système d'arrivée d'eau pour le déboucher et prévoir la continuité des travaux. Les travaux s'avèrent plus importants que prévu et nécessitent un démontage complet du monument.

## VARACIEUX La remise en eau de la fontaine



Lors de la levée de la vasque

**V**ous êtes peut-être passé au moment où la grue de Christophe soulevait la vasque supérieure et les deux autres parties du bassin. Quel travail impressionnant ! Tout ceci pour pouvoir approcher les tuyaux qui amènent l'eau aux bacs, les déboucher et pouvoir programmer la

suite des travaux. Comme vous pouvez le constater tout avance petit à petit pour ce travail fort minutieux ; tout doit être réfléchi... Un grand merci aux bénévoles et coup de chapeau à Maurice (chef d'équipe) qui mène à bien les travaux. ■

## VARACIEUX Au comité des fêtes



Les bénévoles ayant bien voulu aider à enlever la terre du bassin

**V**ous avez sans doute remarqué sur la place du village, que la fontaine reçoit "un petit rafraîchissement". Sa remise en eau est pour bientôt ! Elle fera certainement par-

d'antan !  
Date à retenir : la montée aura lieu le samedi 25 novembre. Des conteurs sont invités, afin que la soirée soit des plus agréables. ■

1<sup>ère</sup> tentative de remise en eau en 2000

*Restauration complète en 2018*







Comme chaque année, le maire et le conseil municipal soulignent le dynamisme des associations et des bénévoles qui tous font preuve d'initiatives pour animer le village, sans compter ni leur temps ni leur peine.

**Comité des fêtes**

Président : Frédéric Genin

Tél. 04 76 64 25 62

**Section Tennis de Table**

Responsable : Lionel Avit

Tél. 04 76 64 29 33

**Varacieux Sports Loisirs**

Présidente : Marie-Laure Bois

Tél. 04 76 64 27 49

**Les artistes en herbe**

Présidente : Dominique Dussert

Tél. 06 15 21 00 23

**Rugby Club Varacieux**

Président : Cédric Giroud

Tél. 06 86 79 38 92

**Sou des Ecoles**

Présidente : Marie-Laure Normanni

Tél. 07 76 54 10 43

**Boule d'Été**

Président : Pierre Galiana

Tél. 04 75 05 18 71

**ADMR**

Président : Norbert Metzloff

Tél. 06 17 76 49 20

**FNACA**

Président : Henry Marion

Tél. 04 76 64 20 76

**Club " La bonne entente "**

Président : Jean-Claude Convergne

Tél. 04 76 64 25 23

**ACCA**

Président : André Caillat

Tél. 04 76 64 22 87

**Objets d'antan, souvenirs de Varacieux**

Président : Maurice Champon

Tél. 04 76 64 22 11

**Crépuscule**

Présidente : Eulalie Crosasso-Berne

Tél. 04 76 36 09 63

**Team Seyss'Racing**

Président : Jérémy Seyssel

Tel.06 36 83 55 91

**Ass. de défense des intérêts des usagers de la commune**

Président : Jean Genest

Tel. 09 54 67 43 57

**Suite à de trop nombreux courriers laissés en souffrance à la Mairie, désormais le secrétariat vous appellera à chaque réception. Nous vous remercions de faire suite à cet appel dans les meilleurs délais.**

## Comité des Fêtes

L'activité associative est importante à Varacieux et favorise la rencontre, la convivialité et l'échange entre citoyens ; c'est un critère très positif de la vie du village. Parmi ces associations, le Comité des fêtes joue un rôle très important pour apporter divertissements, fêtes et spectacles ; mission encore très réussie en 2018. Comme chaque année, le travail des membres du Comité des fêtes et des bénévoles a été important, et toujours dans la bonne humeur !

Faisons un rapide bilan des festivités de l'année 2018 :

### 17 Mars : concours de belote et de coinche

Les participants étaient en compétition principalement pour le plaisir de jouer aux cartes, et ce concours s'est déroulé dans une excellente ambiance. Cependant, le Comité des fêtes aurait souhaité plus d'affluence à ce concours (30 doublettes seulement étaient inscrites).



### 19 Mai : repas de quartiers

L'ambiance très conviviale et chaleureuse du repas a, heureusement, compensé une affluence moyenne. Les convives, qui avaient partagé leurs préparations culinaires, ont bien mangé, appris à se connaître, beaucoup discuté, ce qui était le but de la soirée.

Le challenge du quartier le plus représenté a été remporté par "Le Village".



### 29 au soir et 30 Juin : rallye de Saint-Marcellin

Le Comité des fêtes a organisé seul l'installation et la gestion de la traditionnelle buvette à "la tranchée", comme ces 2 dernières années. Les spectateurs du rallye ont été nombreux à se désaltérer et à manger frites et hot-dogs.

22, 23 et 24 Septembre : vogue de la Saint-Maurice

Comme annoncé, la vogue s'est déroulée sur son nouvel emplacement, entre l'école et l'espace Père Bleu, ce qui a permis de rapprocher les forains du repas dansant et du corso.

La nécessité de changer de lieu en raison de l'aménagement de la place du village a redynamisé la fête, aidée par le gros travail de préparation du Comité des fêtes et des bénévoles, plus une météo radieuse.

\* Samedi 22 : le concours de pétanque a réuni 90 doublettes (un record), le repas-ravioles dansant a affiché "complet", les musiques de Extravadance ont "allumé le feu", la voute céleste a été illuminée par un beau feu d'artifice.

\* Dimanche 23 : en fin de matinée la municipalité a offert aux Varaciens un vin d'honneur animé par la fanfare Fa Si La Music ; toutefois, l'affluence était bien limitée !

L'après-midi a défilé le corso fleuri avec 3 chars décorés sur lesquels avaient pris place les figurants, principalement des enfants. Entre les chars s'étaient intercalés des bénévoles du Comité des fêtes vêtus de tenues rappelant les thèmes des chars et 3 fanfares.

Ces sociétés de musique ont ensuite donné un concert devant l'espace Père Bleu.

En même temps, la fête foraine proposait une bonne douzaine de manèges, attractions et divertissements, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps à Varacieux. Il est agréable de remarquer que le public est venu nombreux tout l'après-midi !

\* Lundi 24 : pour finir la fête, le concours de boule lyonnaise, en quadrettes, a attiré beaucoup de participants au boulodrome.



### 10 Novembre : mondée

Une belle mondée : environ 120 participants ont mondé avec habileté 500 kg de noix (pré-cassées). Le traditionnel casse-croûte, toujours très apprécié et le tirage de la tombola ont terminé la soirée. Comme chaque année, cette soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité, l'animation a été brillamment assurée par plusieurs chanteuses et chanteurs occasionnels aidés par un musicien bénévole et par Bruno et Fred !



### 08 Décembre : illuminations

Le 8 Décembre, vous êtes invités à illuminer votre maison (tout en restant, autant que possible, économes en énergie). Le verre de l'amitié (vin chaud...) est offert à toute la population de Varacieux le même soir à 18h30 devant la mairie ; et pour les enfants, la venue du Père Noël est attendue...



➔ Le Comité des fêtes a participé, à hauteur de 5000 €, à la restauration de la fontaine monumentale, c'est une belle preuve de l'attachement du Comité des fêtes à la bonne santé et à la pérennité de la vie communale.

*\* Petit rappel : les plannings de la salle des fêtes et de l'espace Père Bleu sont gérés par la "section salle des fêtes et espace Père Bleu" du Comité des fêtes. Les locations permettent de maintenir les installations en état et d'acheter du matériel, de la vaisselle...*

*A cette occasion, le Comité des fêtes remercie la commune pour la subvention de 1000 € qui lui est attribuée. Il faut savoir que cette subvention n'est pas consommée par le Comité des fêtes, mais permet aux associations de Varacieux de profiter d'une location gratuite (salle des fêtes ou espace Père Bleu) par an.*

*Le bilan (locations/entretien/achats) est expliqué chaque année à l'assemblée générale, où il y a une discussion sur les dépenses et recettes.*

➔ L'assemblée générale du Comité des fêtes est prévue Vendredi 18 Janvier 2019 à 20h à la Mairie. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association ou simplement s'informer y sont invitées !

Le calendrier des festivités 2019 pourrait être le suivant :

9 ou 17 Mars concours de belote/coinche, 18 Mai repas de quartiers, 21 et 22 Septembre vogue de la St-Maurice, 9 Novembre mondée, 8 Décembre illuminations et 14 Décembre verre de l'amitié/réception traditionnelle de fin d'année à la suite des illuminations.

Les dates de chaque événement vous seront aussi communiquées le moment venu par la presse, et de plus par affichage pour certaines festivités... Ces informations seront accessibles sur notre site internet :

[www.comite-varacieux.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.comite-varacieux.saintmarcellin-vercors-isere.fr) où vous pourrez trouver des renseignements et des photos sur les évènements.

L'équipe du Comité des fêtes tient à remercier la commune de Varacieux, les sponsors, les bénévoles de l'association, les autres aidants bénévoles, les intervenants qui ont permis le bon déroulement des festivités, les Comités des fêtes des communes voisines pour leur prêt de matériel, et bien-sûr, le public, principal moteur de tous nos projets.

Nous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une très belle année 2019 !



Le sou des écoles a le plaisir de vous présenter son nouveau bureau :

- ✚ Mme NORMANNI Marie-Laure, Présidente
- ✚ Mme REY Justine, Vice-Présidente
- ✚ M. MICHEL Joachim, Trésorier
- ✚ Mme VEHIER Caroline, Vice Trésorière
- ✚ Mme GERMAIN Laurine, Secrétaire
- ✚ Mme DAVID Mélanie, Vice-Secrétaire

Nous sommes heureux de vous annoncer les dates de nos manifestations, où nous espérons vous voir nombreux.

- ✚ Mi-décembre : commandes de jus de fruits et compotes « bio »
- ✚ Le vendredi 21 décembre : spectacle de Noël
- ✚ Le samedi 9 février : après-midi jeux de société
- ✚ Début mars : commandes de brioches
- ✚ Le samedi 4 Mai : marchés aux fleurs (date à confirmer)
- ✚ Fin juin : kermesse (date à définir)

Toutes les personnes désirant se joindre à nous seront les bienvenues afin de faire de ces manifestations une réussite.

Si vous souhaitez nous contacter : [souvaracieux@orange.fr](mailto:souvaracieux@orange.fr)





Pour notre société bouliste, cette année 2018 aura été marquée, à l'image de la vie, par des moments de tristesse et de joie. Moments de tristesse lors de la disparition brutale en début d'année de Roland Jullin, actif et dévoué sociétaire unanimement estimé de tous pour sa gentillesse, son enthousiasme et sa bonne humeur. Moments de joie, d'émotions fortes, de satisfaction compte tenu des succès remportés par les diverses manifestations organisées. La Boule d'été a deux ambitions principales : la première, donner l'occasion à ses membres de partager des moments d'amitié, de convivialité, de détente autour d'un sport de loisir, qui plus est de plein air, praticable par tous. C'est pourquoi elle organise

tous les quinze jours à partir du mois de mai un concours de sociétaires sans véritable enjeu sinon celui de renforcer les liens d'amitié entre partenaires et adversaires. Bien sûr, tout cela se termine dans la bonne humeur autour d'un bon repas. De la même manière, pour renforcer le côté festif et convivial, nous organisons au mois de mars un repas de sociétaires et le 14 juillet son traditionnel méchoui. La seconde ambition de La Boule d'été est d'apporter sa pierre au développement du sport boules dans notre région. Pour cela elle organise trois manifestations majeures au niveau régional, très appréciées du monde bouliste. Il s'agit des Challenges Fanjas, Viossat et le concours de la vogue au succès croissant puisque plus de 100 joueurs se sont affrontés cette année sur son stade bouliste.

Si toutes ces activités ne manquent pas de moyens humains, il n'en est pas de même au niveau financier. Toutes ces manifestations ont un coût conséquent que nous sommes seuls à assumer. C'est pourquoi La Boule d'été vous donne rendez-vous le dimanche 27 janvier pour sa traditionnelle matinée boudins à la salle des fêtes et vous remercie d'avance de votre soutien.

Bonne et heureuse année 2019 à tous !





L'ACCA de Varacieux compte 86 sociétaires.



#### Petit gibier de plaine :

Cette année le quota des 30 lièvres a été réalisé (33 prélevés sur 4 demi-journées).

455 faisans ,144 perdrix et 60 lapins de garenne sont lâchés pendant la période de chasse.

#### Régulation du grand gibier :

32 bracelets chevreuils et 1 bracelet cerf femelle sont attribués pour cette année.

#### Régulation des prédateurs :

Durant la saison 2017/2018 ont été prélevés 95 corneilles, 3 fouines, 11 renards, il faut aussi rajouter le prélèvement des piègeurs.

#### Les projets réalisés :

- Des réflecteurs anti-gibiers ont été posés sur les accotements des routes départementales 518 et 155, entre le cimetière et la limite avec Chasselay et sur la route du stade entre la sortie du village et le carrefour avec la route de Luzieux.
- Le week-end du 16 et 17 juin 2018, l'ACCA a organisé un ball-trap, 180 planches ont été réalisées sur les 2 jours, L'association est pleinement satisfaite du succès rencontré.

Le bureau remercie les bénévoles pour l'organisation de manifestations et l'entretien des dépendances.



Toujours dans la bonne humeur, les activités habituelles du club se déroulent régulièrement au fil des mois...

Tous les quinze jours, cartes et jeux de société ; gym douce tous les mercredis de 18h00 à 19h00 ; par contre la marche n'a pas beaucoup de succès !

Les 2 concours de belote-coinche ont connu une belle affluence, ce qui permet de maintenir à flot les finances de l'association.





Au début de l'été, une sortie a été organisée vers Beaufort (et son fromage !) ainsi que vers le spectaculaire barrage de Roselend ; belle journée ensoleillée avec nos amis des clubs voisins.

Un petit regret pour la soirée théâtre qui n'a accueilli qu'une cinquantaine de spectateurs. A réfléchir !

D'autres activités sont toujours au programme : concours de dictée, carnaval avec l'école, repas cabris, goûter d'anniversaires, repas de fin d'année, etc...

L'association remercie la mairie pour les travaux effectués dans la salle allouée, afin d'améliorer le confort en hiver.



## Calendrier 2019 de la Bonne Entente

Jeudi 17 Janvier :	Concours de dictée
Jeudi 24 Janvier :	Assemblée Générale à 16H00
Mercredi 6 Février :	Concours de belote-coinche
Mercredi 3 Juillet :	Concours de belote-coinche-pétanque

**Notre nombre d'adhérents s'effiloche ! Un appel est lancé aux jeunes retraités à venir rejoindre le club.**

Bonne santé et joyeuses fêtes de fin d'année...



Saison riche en évènements pour l'association: depuis le printemps, les bénévoles se sont retrouvés régulièrement pour préparer les Journées du Patrimoine puis l'inauguration des deux salles de l'écomusée.

Nos expositions étant dorénavant bien installées, nous cherchons à faire vivre ce patrimoine en illustrant un vieux métier. Cette année, M.Marion des « Georges Antonin » a fabriqué, devant les visiteurs, des balais de sorgo utilisés dans la demeure comme à l'extérieur; seule la taille pouvait changer. Nous avons une piste pour l'année prochaine; à confirmer.

Le thème annuel a été fourni par l'actualité nationale : le souvenir de l'armistice de 1918. Ont donc été exposés des armes et leurs balles, des douilles d'obus sculptées par les soldats lorsque la mitraille se calmait, des vêtements, musettes et cantines.

Les fiches militaires des soldats inscrits sur le monument aux morts ont toutes été photographiées aux archives départementales et exposées.

Les visiteurs se sont succédés tout au long de ces deux jours; l'association a fait relier les revues hebdomadaires, parues tout au long de la guerre, et données par la famille Callet.



Ces ouvrages, qu'il faudrait prendre le temps de lire tranquillement, ont vivement intéressé le public, étonné de leur très bonne conservation et de la richesse des informations transmises. Merci à Jacques Fournier pour la fabrication de la cheminée de la cuisine et d'une vitrine pour abriter les armes.

Des bénévoles assurent les visites de l'écomusée pendant que d'autres s'affairent autour de la chaudière pour cuire la soupe au lard, préparer tables et chaises, le bar enfin tout ce qu'il faut pour passer une excellente soirée. Les séances de "pluches" sont l'affaire de tous, membres de l'association ou pas; merci à toutes ces petites – ou grandes – mains armées de couteaux et de planches à découper et qui, en plus fournissent parfois des légumes voire même des confitures. Le succès ne se dément pas d'année en année et a permis à l'association de remettre à la commune un chèque de 10 000€ pour la restauration de la fontaine.

Lors du repas des aînés puis par le biais du bulletin municipal, nous avons proposé de réfléchir à un nom pour nos salles d'exposition, comme une sorte de sondage. Les réponses ont fait émerger une préférence pour identifier clairement chaque salle d'exposition. L'enseigne générale reste "Écomusée des objets d'Antan" mais on distingue désormais les "Scènes de vie au quotidien" au dernier étage de la mairie et "Les Outils de nos Aïeux" à l'espace Père Bleu.

Varaciennes et Varaciens ont été invités à l'inauguration officielle le 13 octobre ainsi que les élus des communes voisines, peu disponibles en raison du congrès des maires de l'Isère, et des présidents d'associations patrimoniales. Ce fut beaucoup d'émotion pour notre président, Maurice Champon dont la modestie a été mise à mal par les discours élogieux de Georges Payre-Ficout, maire, de Bernard Pérezio, conseiller départemental et Frédéric De Azévédo président de la Communauté de communes qui, tous trois, ont souligné ce formidable travail de mémoire. Un buffet froid a été offert par l'association.



De mémoire il en est encore question lors de la commémoration du 11 novembre puisque, grâce à l'énorme travail de recherches dans les archives militaires effectué par Daniel Brun, l'association a pu présenter les fiches militaires de tous les Varaciens mobilisés entre 1914 et 1919, de la classe 1889 à la classe 1919. Beaucoup de visiteurs, ce jour-là, ont recherché un aïeul, mort au combat ou pas et ont souhaité avoir une copie de ses états de service.



Rajoutons que, depuis l'année dernière, l'association fait partie du groupement des associations patrimoniales et prépare, avec elles, le Forum qui aura lieu en 2019.

Devoir de mémoire, c'est le leitmotiv du moment, est-ce pour préserver l'avenir en l'amarrant au socle des événements du passé ?

Tous les membres de l'association des objets d'Antan vous remercient pour l'intérêt que vous portez à leurs manifestations et vous souhaitent de joyeuses fêtes.



Organisatrice du trail des Chambaran, l'association a accueilli pas moins de 400 concurrents, marcheurs et coureurs, dimanche 2 septembre pour la septième édition.

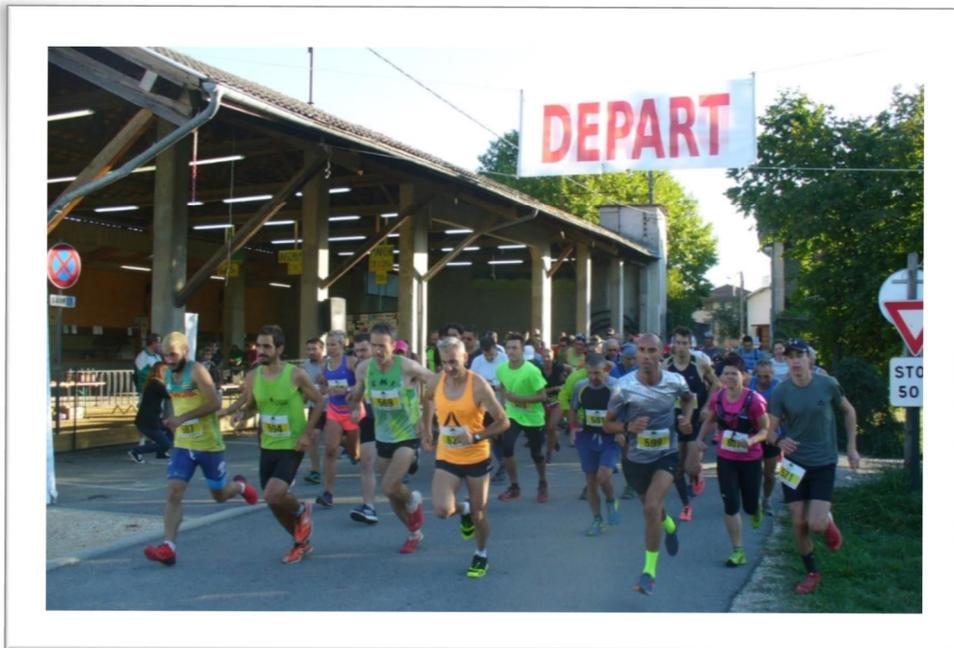
Pour en assurer le bon déroulement, 50 bénévoles étaient à pied d'œuvre au lever du jour.

Les parcours de course nature, de cadets à masters, arpentaient les Chambaran sur 5 communes voisines avec des distances de 5, 11, 22 et 30 km.

Pour faciliter le classement informatique à l'issue de l'épreuve, l'association a renouvelé son contrat avec L Chrono; les coureurs en apprécient la rapidité d'action.

Quant aux plus jeunes, ils avaient le choix entre 900, 1200 ou 2400 m et ont bénéficié de 4 entraînements avant cette édition.

Les 168 marcheurs sont partis, eux, en direction du Mollard, du Gonon puis les deux parcours se dissociaient : le 10 km en direction de Murinais, le 15 km revenant sur les traces du cross du Mollard en longeant la route de Vinay. Une fois de plus les nombreux participants ont affiché leur satisfaction.



Cet évènement étant ouvert à tous, 4 Joëlettes ont parcouru courageusement 9 km à travers bois.

Accompagnés par une météo idéale, les nombreux participants ont reçu un lot à leur arrivée et ont pu, avec bénévoles et spectateurs, clore leur matinée Varacienne par un plateau repas, sur réservation bien sûr. Encore une belle journée sportive et tellement conviviale!

Pour marquer le dixième anniversaire du trail, les organisateurs commencent à réfléchir au renouvellement des tracés, il reste 2 ans pour faire des choix!

Vendredi 16 novembre, l'association a convié les Varaciens à la dégustation du Beaujolais nouveau accompagné d'assiettes de charcuterie et de fromage. C'est aussi l'occasion d'honorer le dévouement des sponsors et bénévoles.

Grand merci également à la mairie de Varacieux, aux communes voisines et aux propriétaires de terrains pour leurs autorisations de passage, aux entrepreneurs, aux commerçants qui, tous, nous soutiennent fidèlement.

Prochaine et 8ème édition dimanche 1er septembre 2019.

La présidente Marie-Laure Bois et toute son équipe vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.





Cette année, la Section dessin « 1, 2,3 Couleurs » de l'Association a été mise « en sommeil » par manque de participants.

La chorale des « Vocalises », quant à elle, continue de s'étoffer sous la direction éclairée de Vanessa SOARES et en partenariat avec la chorale « Sing for you » de St Gervais. Aussi, lors des concerts donnés par les deux chorales, ce ne sont pas moins d'une bonne quarantaine de choristes qui occupent la scène pour leur plaisir, celui de leur chef et du public (si l'on en croit le nombre de rappels!!) ,

#### Les différentes manifestations de l'année 2018 :

Mars : participation en compagnie de plusieurs chorales à la manifestation caritative « Rétina ».

25 Mai : concert de fin d'année en l'église de Varacieux.

17 Juin : Animation de la Fête du village de St Gervais.

10 Novembre : Animation pour une soirée en l'honneur du Beaujolais, à l'initiative d'un producteur de la Sône.

#### Les prévisions pour l'année 2019 :

Mars : participation au concert « Rétina »

24 Mai : concert de fin d'année en l'église de St Gervais.

Le chant est un partage qui fait du bien à ceux qui le pratiquent autant qu'à ceux à qui il est destiné ! Si vous en doutez... Venez nous rejoindre !



Après une saison 2017-2018 plus que satisfaisante avec une participation en finale du comité des Alpes et un parcours jusqu'en 1/8ème de championnat de France, une nouvelle saison a été lancée pour nos « orange et noir ».

Une rentrée avec pour changement majeur le passage à la ligue AURA (Ligue Auvergne Rhône-Alpes) qui a remplacé le Comité des Alpes. Dorénavant il n'y a plus de championnat territorial avec la célèbre journée des boucliers au stade de Lesdiguières.



Pour cette saison le RCV évolue en interdépartemental dans la poule 10 (regroupant les équipes de 2<sup>ème</sup> -3<sup>ème</sup> -4<sup>ème</sup> séries).

Cette poule se compose de nombreuses équipes locales : ROYANS SPORTS, R.C. BREZINS, U.S. ALBINOISE, RUGBY CHATUZANGE, R.C. VARACIEUX, R.C. SILLANS.

Côté effectif, le club compte 31 licenciés seniors sous la houlette de Max Gerbert et Julien Allard, ainsi que 11 jeunes, regroupés dans l'entente avec l'école de rugby de Saint Marcellin.

Le bureau reste inchangé cette année avec à sa tête M. Giroud Cédric (président), M. Veyret Jérémy (vice-président), M. Chevallier Guy (trésorier) et Mmes Marchand Laure et Callet Marjorie (secrétaires).

Manifestations de la saison :

- 9 Décembre : Matinée boudin
- 16 Février : Loto





Comme de coutume, les pongistes varaciens ont fait une bonne saison 2017 – 2018.

Au nombre de 10, ils se sont retrouvés chaque vendredi soir à 18h à la salle des fêtes pour 1h 15 d'entraînement.

C'est un groupe super agréable et motivé avec le bel esprit convivial qui anime notre village.

À travers divers thèmes de jeux, les pongistes abordent les différentes facettes de ce sport d'adresse et de concentration mais sans esprit de compétition entre eux, avec le seul plaisir de progresser.

Chaque période scolaire est conclue par un goûter.

La saison 2018 – 2019 a débuté en octobre, puisque septembre est riche en manifestations locales, avec 6 nouveaux arrivants, âgés de 6 à 10 ans.

Pour faciliter la gestion de ces 13 joueurs, le groupe a été scindé en 2. Désormais, chaque **jeudi soir**, les 6 – 9 ans s'entraînent de 17h 30 à 18h 20 puis les plus âgés prennent le relai de 18h 25 à 19h 40.

L'état d'esprit reste le même, alliant détente et plaisir de la progression.

Nous avons à notre disposition 6 tables dont 2, plus techniques, pouvant servir en compétition.

Lors des vacances scolaires la section Tennis de table projette d'organiser à nouveau un stage à Varacieux ainsi qu'à Tèche.

Merci à Esteban et Tristan pour leur fidélité aux entraînements à Varacieux et leur régularité en compétition à Tèche. Ils sont aussi un "moteur" de ce groupe par leur implication auprès des plus jeunes.

La section remercie la commune et le comité des fêtes pour leur soutien qui permet à ces jeunes de découvrir et de pratiquer, dans de bonnes conditions, un sport qu'ils aiment.

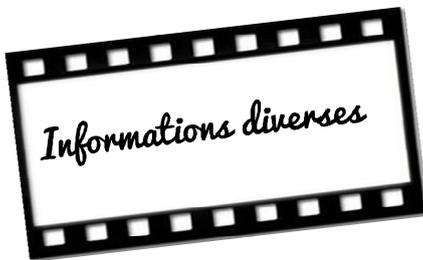
*1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :*

*Nolan, Naël, Lou-Marlon, Nail, Adil, William*

*2<sup>ème</sup> rang : Mathis, Lucas, Quentin, Joaquim, Iliana*

*3<sup>ème</sup> rang : Lionel, Esteban, Tristan*





## Le frelon asiatique est réellement présent ! Agissons

Nous avons sur les brèves de juin 2017, évoqué l'arrivée imminente de cet insecte dévastateur, il a été vu et capturé cet automne à différents endroits de la commune : Combe de Murinais, où il a été capturé pour identification, limite forêt de Chambaran (en train de décortiquer des abeilles et sur des pommes), à proximité de points propres.

**Pierre Feugier (04.76.38.05.65)** a confirmé le déploiement des nids le long de la Cumane, donc il est impératif de signaler en Mairie tout nid suspect dans les arbres (particulièrement en automne ou après la chute des feuilles le repérage est facilité).

Vous avez repéré un nid de frelon dans votre propriété, au cours de vos déplacements, randonnées, travaux agricoles, signaler **IMPÉRATIVEMENT** à votre mairie ou au correspondant de votre secteur. **La destruction des nids à l'automne est inutile.**

**A l'automne, les mâles et les reines quitteront le nid qui sera laissé à l'abandon**, les reines fondatrices allant ailleurs pour construire le leur.

Placé très haut dans les arbres ou dans une anfractuosité de vos murs, il s'agit peut-être d'un nid de frelon asiatique et non pas de notre frelon européen familial.

**Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même**, plus nombreux et plus agressifs que leurs cousins européens, l'éradication de leur nid est plus dangereuse.

**La pique du frelon asiatique** peut provoquer une réaction allergique appelée **choc anaphylactique** pouvant être mortel, le danger réside essentiellement en cas de piqûres multiples.

Frelon européen ou asiatique ? Le frelon asiatique est **un véritable fléau** pour nos petites abeilles, qu'il décime au fur et à mesure de son évolution sur notre territoire. La menace pèse sur l'apiculture et plus globalement sur la culture fruitière.

Actuellement, en Europe nous n'avons que **2 espèces** de frelons : le vespa crabro : **frelon européen** et le vespa velutina : **le fameux frelon asiatique**, vous trouverez ci-dessous un tableau pour vous aider à les identifier.

<p style="text-align: center;"><b>Le frelon Asiatique</b> <b>Vespa velutina</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Le frelon Européen</b> <b>Vespa crabro</b></p>
	
<p style="text-align: center;"><b><u>Taille adulte</u></b></p> <p style="text-align: center;">Reine : 24-32 mm Ouvrière: 17-26 mm Mâle : 19-27 mm</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Taille adulte</u></b></p> <p style="text-align: center;">Reine : 27-39 mm Ouvrière : 19-30 mm Mâle : 21-31 mm</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Description</u></b></p> <p>La tête est orange avec un front noir. Le thorax est entièrement brun noir. L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec <b>un seul segment jaune orangé.</b></p> <p><b><u>Les pattes sont jaunes à leur extrémité.</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Description</u></b></p> <p>La tête est jaune avec un front orangé. Le thorax est taché de roux de noir et de jaune. L'abdomen est <b>entièrement jaune rayé de noir.</b></p> <p><b><u>Les pattes sont brunes.</u></b></p>



## RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE FORESTIÈRE DES CHAMBARAN

### La Charte forestière repart pour 4 ans

Les quatre intercommunalités membres de la Charte forestière des Chambaran (Bièvre Isère Communauté, Porte de Drôme Ardèche, Saint Marcellin Vercors Isère communauté et Valence Romans Agglomération) ont acté le renouvellement de la Charte forestière des Chambaran pour sa troisième programmation.

Après un travail d'évaluation de la précédente programmation, une réflexion a été menée par les élus et l'ensemble des partenaires de la charte afin de proposer un nouveau programme d'actions pour les quatre ans à venir.

Il s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- **La conduite et la gouvernance de la charte forestière ;**
- **Le devenir des peuplements et les évolutions environnementales ;**
- **La gestion, la mobilisation et la valorisation de la ressource en bois ;**
- **La conciliation des usages et la connaissance de la filière forêt-bois.**

Ces axes de travail se déclinent en 13 objectifs permettant de répondre aux enjeux de développement durable. Citons par exemple la volonté de favoriser la préservation des sols et de la ressource en eau pour le volet environnement, l'amélioration de l'accès à la ressource forestière et la valorisation des bois pour le volet économique ou encore le développement des connaissances sur la filière et la conciliation des usages pour le volet social.

L'ensemble des informations concernant la nouvelle programmation de la charte forestière est disponible sur le site internet : <http://charteforestiere-chambaran.fr/html/>

## L'ACTION SCOLAIRE DE LA CHARTE FORESTIERE DES CHAMBARAN

### La Charte forestière poursuit son action auprès des CM1-CM2 du massif

Si la forêt est une composante importante du territoire, son fonctionnement, son exploitation, et l'utilisation du bois restent pourtant peu connus du grand public, et en particulier des enfants. Face à ce constat, un projet de sensibilisation du public scolaire à la forêt et à la filière bois a été initié à l'automne 2012 par la Charte forestière.

La charte forestière des Chambaran a donc lancé la 7e édition du projet de sensibilisation des scolaires à la forêt et à l'utilisation du bois.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 8 classes des écoles primaires de Plan, Vinay la Mayette, St-Etienne de St-Geoirs, St-Christophe et le Laris, Clerieux, Laveyron et St-Uze ont été sélectionnées. Les élèves de CM1-CM2 bénéficieront de deux journées d'intervention grâce aux deux partenaires de la Charte chargés des animations : Fibois Drome-Ardèche et Fibois Isère pour la journée « filière bois » et Atelier 108 pour celle concernant les jeux en bois.

Il s'agit d'une manière ludique de faire comprendre l'intérêt et les enjeux de cette filière sur le massif et les valorisations possibles du bois local.



Il sera donc proposé une première journée d'initiation à la notion de « filière forêt bois » et d'appréhension de la variété des métiers et des possibilités de valorisation du bois. L'objectif est de faire découvrir le lien entre la forêt, les arbres, la transformation et les diverses utilisations du bois. Cela comprend la présentation de l'exploitation forestière, de la transformation du bois, du fonctionnement de la filière et de sa continuité ainsi que la visite d'une entreprise locale.



La seconde journée sera consacrée à des ateliers de transformation du bois. L'objectif de cet atelier est double. Il s'agit à la fois de découvrir un métier de transformation du bois (menuisier, artisan d'art, ébéniste, ...) et d'appréhender le contact avec la matière au travers d'un exercice créatif concret. Sous la surveillance des intervenants, les enfants traceront des formes, découperont le bois avec des scies à chantourner, ponceront les pièces obtenues puis les assembleront à l'aide de colle et/ou de vises.

#### Contact :

Anne-Cécile BAILLY, Animatrice de la Charte Forestière de Territoire Chambaran.

Tel. : 04 76 36 30 76 – 06 70 94 44 85 / Mail : [ac.bailly@bievre-isere.com](mailto:ac.bailly@bievre-isere.com)

53 route de Montfalcon, 38 940 ROYBON



## **L'association laïque « Source de Vie » recherche des bénévoles**

Les bénévoles de l'association laïque « Source de vie » écoutent et accompagnent les personnes gravement malades, les personnes âgées en fin de vie ainsi que leurs proches.

Ils interviennent en EHPAD (La côte St André, Le Grand Lemps, Vourey, Notre Dame de l'Osier, Sassenage et Seyssins), en milieu hospitalier (Hôpital de Tullins, de Rives, cliniques de Voiron et Echirolles) et parfois à domicile.

Le bénévole offre à la personne en fin de vie une présence attentive et discrète, une écoute, une communication verbale ou non, un lien parfois entre ses proches et lui-même. Le bénévole d'accompagnement intervient de façon complémentaire aux soignants et offre, par sa disponibilité, une écoute et une présence fraternelle. Ni ami, ni famille, il est celui auquel on peut se confier, celui qui ne jugera pas.

Son bénévolat est la résultante d'un engagement mûrement réfléchi, d'une formation spécifique et d'un encadrement par l'association accueillante (groupes de parole mensuels avec une psychologue et réunions d'équipe).

Pour en savoir plus, pour nous contacter :

- Visitez notre site [www.sourcedevie.net](http://www.sourcedevie.net)
- Laissez un message sur notre répondeur au 04.76.22.15.50
- Envoyez-nous un mail à [contact@sourcedevie.net](mailto:contact@sourcedevie.net)



## Accident vasculaire cérébral (AVC)

L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

### Les signes qui doivent alerter

Savoir reconnaître les signes de l'AVC permet une prise en charge plus rapide et permet de limiter les séquelles.

### Les signes les plus fréquents :

- un engourdissement, une faiblesse ou une paralysie brutale d'un membre (bras ou jambe) ou de la moitié du corps ;
- une déformation de la bouche, des difficultés à parler ;
- un trouble brutal de la vision ;
- des troubles de l'équilibre, de la marche ;
- un mal de tête soudain n'ayant aucune cause connue.

**Ces symptômes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.**

### Alerter : appelez immédiatement le 15

Appeler immédiatement le 15 dès les premiers signes permet une prise en charge sans délai et une orientation directe et très rapide du patient dans la filière AVC offrant un accès aux traitements et réduisant les séquelles.

Dès les premiers signes identifiés, une véritable chaîne de soins est organisée, entre le centre 15 de régulation, l'équipe de premiers secours (pompiers ou SAMU-SMUR), et l'Unité neuro-vasculaire (UNV), service de soins neurologiques spécialisé dans la prise en charge des AVC (24h/24 et 7j/7) composé d'une équipe pluridisciplinaire.

### Des traitements existent

Environ 60 % des personnes qui ont fait un accident vasculaire cérébral doivent composer avec une forme de déficience comme une hémiplégie, une perte de la sensibilité, des troubles du langage et de la vue, des troubles attentionnels et de la mémoire, de troubles de l'humeur (de dépression jusqu'à 30 %).

Cependant grâce aux progrès de la médecine et de nouveaux traitements, les séquelles peuvent être diminuées.

Deux traitements dont l'efficacité a été prouvée sont possibles :

- la thrombolyse est un médicament qui permet de dissoudre le caillot bouchant une artère du cerveau.
- la thrombectomie est une intervention permettant de retirer ce caillot à l'aide d'un cathéter.

Ces traitements peuvent être administrés dans des délais courts et dans un service spécialisé.

La prise en charge de l'AVC est une course contre la montre. Chaque minute compte. Chacun d'entre nous peut agir.

### En savoir +

#### Site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/laccident-vasculaire-cerebral> (rubrique Usagers)

Site Internet France AVC : <http://avc.univ-lyon1.fr/>

Site Internet Portail AVC : <http://www.franceavc.com/>

## Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet [isereadom.fr](http://isereadom.fr)**, et un **Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une [charte déontologique](#), et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

**Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !**

→ Créez votre compte professionnel sur [isereadom.fr](http://isereadom.fr). Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.



## Les rendez-vous de l'EFS

A SAINT MARCELLIN Salle Polyvalente	A VINAY Salle des Fêtes
Lundi 04 mars 2019 Matin et Après-midi	Lundi 11 Février 2019 Après-midi
Mardi 05 Mars 2019 Après-midi	Mardi 23 Avril 2019 Après-midi
Lundi 03 Juin 2019 Matin et Après-midi	Lundi 15 Juillet 2019 Après-midi
Mardi 04 Juin 2019 Après-midi	Mardi 24 Septembre 2019 Après-midi
Lundi 30 Septembre 2019 Matin et Après-midi	Lundi 9 Décembre 2019 Après-midi
Mardi 1er Octobre 2019 Matin et Après-midi	Les matins de 08H30 à 11H30 Les après-midi de 16H30 à 19H45
Lundi 16 Décembre 2019 Matin et Après-midi	
Mardi 17 Décembre 2019 Après-midi	

